

**Commission du conseil municipal sur le développement culturel
et la qualité du milieu de vie**

Montréal, métropole culturelle

**ÉTUDE DU BILAN 2005-2006
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA
VILLE DE MONTRÉAL 2005-2015**

Rapport de consultation et recommandations

**Rapport déposé au conseil municipal
le 28 mai 2007**

Montréal 

Ville de Montréal

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux comités et commissions du conseil
275 rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Montréal, le 28 mai 2007

La commission

Présidente

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

Vice-présidente

Mme Michèle D. Biron
Arrondissement de Saint-Laurent

Membres

M. Karim Boulos
Arrondissement de Ville-Marie

M. Vincenzo Cesari
Arrondissement de LaSalle

M. Richer Dompierre
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Mme Isabel Dos Santos
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Mme Carole Du Sault
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

M. Gilles Grondin
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Monsieur Marcel Parent
Président du conseil
Hôtel de ville de Montréal

Monsieur,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, le rapport de consultation à la suite de l'étude publique, le 16 avril dernier, du Bilan 2005-2006 *Montréal, métropole culturelle*, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(original signé)

Marie Cinq-Mars
Présidente

(original signé)

Nicole Paquette
Secrétaire-rechercheuse

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Processus d'étude publique	4
Bilan 2005-2006	5
Commentaires et opinions des citoyens et organismes	7
<i>Le dialogue des cultures</i>	7
<i>La démocratisation culturelle</i>	8
<i>Le soutien aux arts et à la culture</i>	9
<i>La qualité culturelle du cadre de vie</i>	9
<i>En conclusion</i>	10
Recommandations de la commission	11
Annexe	
Liste des intervenants et organismes ayant présenté des mémoires	14

INTRODUCTION

La Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a étudié publiquement, le 16 avril 2007, le Bilan 2005-2006 de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. Au cours de cette assemblée, M. Jean-Robert Choquet, directeur, Développement culturel et bibliothèques, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) a présenté le bilan.

Au terme de son étude, la commission a adopté ses recommandations, à l'unanimité, le 9 mai 2007.

LE PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Deux semaines avant l'assemblée publique, des avis précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et sur le portail de la Ville. La documentation afférente au thème à l'étude a été rendue disponible, pour consultation, dans tous les lieux d'affichage des avis et sur le portail de la Ville.

La présidente de la commission, Mme Marie Cinq-Mars, a fait parvenir une invitation, tant par courrier régulier que par courrier électronique, à plus de 800 individus et représentants d'organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet à l'étude. De plus, un communiqué de presse a été diffusé auprès de tous les médias.

Les assemblées publiques de la commission comportaient une période de questions et commentaires réservée aux citoyens et la commission a entendu quinze intervenants.

Cette étude publique a nécessité trois séances de travail de la commission afin de préparer l'assemblée, analyser les interventions et formuler les recommandations. Durant ses travaux, la commission a pu compter sur la collaboration précieuse des fonctionnaires du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

Bilan 2005-2006 Montréal, métropole culturelle

Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015

Le Sommet de Montréal, en juin 2002, fut l'occasion pour les participants de reconnaître le rôle de la culture dans le développement de Montréal, « une métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde ».

Les travaux subséquents au sommet ont suscité une vaste consultation publique au cours des premiers mois de l'année 2005. En effet, l'Office de consultation publique de Montréal a invité la population montréalaise à participer à une des onze séances publiques. De plus, trois ateliers thématiques ont permis d'approfondir la réflexion sur certains thèmes si bien que l'ensemble de la démarche a permis à tous ceux et celles qui souhaitaient exprimer leurs points de vue, de le faire. L'Office a déposé son rapport de consultation en mai 2005.

Le conseil municipal a adopté le 29 août 2005 *Montréal, métropole culturelle*, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. Celle-ci comporte 38 engagements qui s'articulent autour de trois enjeux principaux :

- L'accessibilité
- Le soutien aux arts et à la culture
- La qualité culturelle du cadre de vie

Le bilan 2005-2006 présente l'état d'avancement de chacun des engagements de la Politique. Ainsi, les engagements à l'égard du dialogue et de la diversité des cultures, de la langue française, de l'Agenda 21 et du rayonnement international de Montréal font foi de plusieurs réalisations dont le soutien au projet Visions autochtones; le projet préliminaire de Centre culturel autochtone de Montréal; le projet de restauration du totem Kwakiutl; un projet de politique linguistique présentement en cours d'élaboration; un chantier de réflexion sur les orientations de la Ville en matière d'interculturalisme; la création de Diversité artistique de Montréal par le Conseil des arts de Montréal (CAM); une contribution financière au CAM et une politique de développement de la diversité culturelle; la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles; l'adoption, par le conseil municipal, en juin 2005, de l'Agenda 21 de la culture; la mise en ligne du site Internet Culture et le lancement de *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*.

La démocratisation culturelle représente le premier enjeu de la Politique de développement culturel. Parmi les principales étapes franchies ou en cours, soulignons la révision des programmes de l'Entente sur le développement culturel 2005-2008 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec; la mise en œuvre du plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques municipales; les travaux menant à un énoncé de mission

et au développement stratégique du réseau montréalais de diffusion culturelle; la mise en œuvre de projets de médiation culturelle tant en milieu scolaire que dans des secteurs de revitalisation urbaine; des contributions additionnelles à la Société des directeurs des musées montréalais ainsi qu'au Musée de Lachine; des contributions financières au Réseau Patrimoine Montréal et au projet de Vitrine culturelle de Montréal.

Le deuxième enjeu, le soutien aux arts et à la culture, vise à positionner Montréal en tant que métropole de création. Parmi les principales étapes franchies ou amorcées, mentionnons l'élaboration de licences de droits régissant l'utilisation des photographies; un soutien financier à la Société des arts technologiques et la création d'une table de concertation permanente en matière de cyberculture; des travaux en vue de tracer un portrait de la situation actuelle des festivals; la création du Groupe permanent de concertation culturelle; l'appui à la Coalition canadienne des arts pour une hausse du budget du Conseil des arts du Canada; l'appui financier au Bureau du cinéma et de la télévision du Québec; l'appui à diverses manifestations de la culture alternative; l'ouverture de deux maisons de la culture et d'une bibliothèque interculturelle; le diagnostic, le plan d'action et la consultation publique sur les ateliers d'artistes et artisans.

Le troisième enjeu, la qualité culturelle du cadre de vie fait état des interventions culturelles en rapport avec l'art public, le design, les pôles culturels, le Quartier des spectacles, la signalisation et l'affichage libre. Notons que la Ville bénéficie de neuf nouvelles œuvres d'art et du lancement de programmes et de concours d'art public. En design, soulignons la création du Bureau Design Montréal, la désignation de Montréal au titre de « Ville UNESCO de design », la tenue de concours et celle de l'atelier *Les dialogues de Griffintown*. Une première étude sur les pôles culturels a été réalisée en 2005 et le Quartier des spectacles a bénéficié de plusieurs interventions incluant un soutien financier. Enfin, des modules permettant l'affichage libre ont été installés en 2005.

En conclusion, la politique confirme le leadership des élus municipaux avec la création du Réseau des élus pour la culture, la tenue de l'événement *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007* et la publication d'un rapport annuel sur l'état d'avancement de *Montréal, métropole culturelle*. Enfin, dans le but de s'ajuster au modèle proposé par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, la méthode de calcul des dépenses de la Ville de Montréal en culture a fait l'objet d'une révision.

Le Bilan 2005-2006 permet de constater, dès la première année de la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle*, de nombreuses réalisations significatives qui nous laissent entrevoir pour 2015, soit la portée de la politique, l'atteinte des engagements fixés en 2005.

Commentaires et opinions des citoyens et organismes

Plus de soixante-cinq personnes ont participé à l'assemblée publique de la commission le 16 avril dernier. Quinze intervenants se sont adressés à la commission et celle-ci a reçu trois mémoires.

Plusieurs intervenants saluent l'adoption, par le conseil municipal, de *Montréal, métropole culturelle*, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. Certains expriment toutefois quelques réserves à l'égard du bilan mais il importe de noter que celui-ci ne comprend que les étapes franchies ou amorcées au cours de la première année d'application de la politique dont la portée, rappelons-le, est de dix ans.

Le dialogue des cultures

Les engagements de la politique en rapport avec ce thème ont suscité les commentaires du Conseil interculturel de Montréal, du Conseil des arts de Montréal, du Conseil du patrimoine et des organismes Terres en vue et Vision Diversité. Le Conseil interculturel de Montréal souhaite :

« Que les intentions manifestées à l'égard des communautés ethnoculturelles soient matérialisées par des mesures concrètes qui commencent par la base afin d'en faire de véritables acteurs plutôt que de les réduire à un vaste marché potentiel de consommateurs de produits culturels; »¹

Ces mesures concrètes comprennent l'augmentation, dans les bibliothèques, des collections en langues autres que le français et l'anglais ainsi que la prise en compte des besoins des communautés ethnoculturelles dans la politique d'achat et la programmation des activités des bibliothèques. Elles visent également à analyser la fréquentation des installations culturelles dans le but d'élaborer une stratégie permettant de mieux rejoindre et intéresser ces communautés. Le CIM recommande de plus que 20 % de la programmation des arrondissements soit consacrée aux artistes et associations ethnoculturelles tout en poursuivant la démocratisation et la promotion des activités culturelles auprès des communautés ethnoculturelles.

Le Conseil des arts de Montréal, quant à lui, salue les efforts de la Ville et fait état de ses actions en rapport avec la diversité ethnoculturelle. Parmi celles-ci, soulignons la contribution de ce conseil à la création de Diversité artistique de Montréal, la tenue de journées d'information à l'intention d'artistes de la diversité et le plan d'action destiné à mieux outiller la relève.

¹ Mémoire du Conseil interculturel de Montréal, page 3

Bien qu'il salue le travail du Conseil des arts de Montréal, l'organisme Vision Diversité déplore la modestie des moyens et suggère que la diversité soit inscrite en trame de fond de tous les dossiers.

L'organisme *Terres en vue* salue *Montréal, métropole culturelle*, particulièrement l'engagement de la Ville de reconnaître et rendre visible l'apport des cultures amérindiennes :

« Il s'agit là d'un grand pas de franchi et je lève mon chapeau à tous ceux et celles qui auront contribué à l'élaboration de ce document véritablement fondateur. »²

Cet organisme déplore toutefois que la volonté de la Ville ne se traduise pas, jusqu'à maintenant, en gestes concrets. Par exemple, aucune signalisation n'a été installée à la place de la Grande Paix de Montréal, pourtant ainsi désignée en 2001. De plus, la place Émilie-Gamelin, haut-lieu des festivals *Présence autochtone*, *Nuits d'Afrique* et *DiversCité*, a besoin d'entretien et nécessite des interventions au mobilier (fontaines, murets) et aux équipements (alimentation en eau potable et en électricité).

Le Conseil du patrimoine fait remarquer que le premier engagement de la politique vise à signaler la présence amérindienne sur le territoire municipal et il demande à la Ville de développer des façons de mettre en valeur et mieux signaler cette présence.

À cet effet, la commission recommande d'augmenter, au moyen de la toponymie et de la signalisation, la visibilité de la culture autochtone. La commission recommande également d'appuyer les gouvernements du Québec et du Canada, signataires de la convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles. Enfin, la commission propose de promouvoir, en collaboration avec Tourisme Montréal, le caractère de métropole culturelle de Montréal en diffusant largement une cartographie du Quartier des spectacles, des événements culturels, des lieux d'art et de patrimoine et en améliorant la signalisation.

La démocratisation culturelle

Trois organismes, le Conseil interculturel de Montréal, Culture Montréal et Sports et loisirs de l'île de Montréal déplorent l'abandon, en 2007, du programme *De la Culture à loisir*. Pour des raisons financières, la Ville n'a pas renouvelé ce programme qui, de l'avis de certains, dynamisait le milieu associatif et rehaussait le niveau d'intervention.

Le Conseil des arts de Montréal cite quelques statistiques concernant son programme de tournée et son programme scolaire, illustrant ainsi de réels efforts de démocratisation culturelle.

² Mémoire de *Terres en vue*, page 1

AlterGo, une association qui regroupe près de 90 organismes de loisirs municipaux partageant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées, constate que la politique ne fait pas état de l'accessibilité universelle et souligne que les personnes handicapées veulent avoir accès à la culture.

Bien que des intervenants saluent les efforts consentis pour les bibliothèques, il reste beaucoup à accomplir et, par conséquent, la commission recommande d'accélérer le plan de rattrapage des bibliothèques. La commission recommande aussi d'étudier les moyens de faire une place significative au loisir culturel et à la pratique amateur. Elle demande également de s'assurer d'offrir des services aux personnes handicapées afin qu'elles puissent participer aux activités culturelles. La commission propose d'accentuer la concertation avec le milieu scolaire dans le but d'optimiser les services culturels et de loisirs offerts aux jeunes. Enfin, dans une optique de démocratisation de la culture, la commission recommande d'améliorer la dotation des arrondissements en matière culturelle, de manière à permettre à ceux-ci d'intensifier leurs interventions auprès des citoyens, que ce soit en matière de bibliothèques, de diffusion culturelle, de loisir culturel ou d'art public.

Le soutien aux arts et à la culture

Le Conseil des arts de Montréal salue le bilan dressé par la Ville. Tout en soulignant le rôle central de cet organisme, il rappelle que la question de l'autonomie juridique du conseil n'est pas réglée à ce jour.

Culture Montréal fait remarquer l'importance, pour la démocratie, du bilan 2005-2006 en déplorant toutefois la modestie des réalisations et l'ampleur des engagements. Cet organisme suggère que la Ville détermine un objectif annuel d'investissement qui deviendrait un indicateur de positionnement de *Montréal, métropole culturelle*.

Un autre intervenant soulève la question des investissements en culture et il déplore l'absence de données sur les investissements en loisirs et sur l'entente entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cet intervenant suggère que le budget de la culture soit équivalent à celui des services policiers. Il déplore que la Ville ne tienne pas compte des tarifs suggérés par des associations d'artistes comme le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et l'absence des médias communautaires à l'Agenda 21. Il propose enfin la mise en place d'un bureau en vue de préparer le 375^e anniversaire de Montréal.

Concernant le soutien aux arts et à la culture, la commission recommande de maintenir la contribution financière de la Ville au Conseil des arts de Montréal dans le but d'assurer la continuité des actions de l'organisme auprès des artistes de la diversité et de la relève. La commission recommande également d'utiliser le *Rendez-vous novembre 2007* pour mobiliser les gouvernements et la société civile

en vue de faire de Montréal une métropole d'envergure internationale. La commission est d'avis que le secteur privé pourrait contribuer davantage au financement des arts et de la culture et propose une recommandation en ce sens.

La qualité culturelle du cadre de vie

Le Conseil du patrimoine soulève les difficultés d'intérêt observées entre le design urbain et l'amélioration de la qualité de vie par opposition à la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Le conseil indique qu'il y aurait lieu de préciser davantage les conceptions liées à l'insertion et à l'intervention dans le paysage urbain. Une autre intervenante abonde dans le même sens et se dit malheureuse de constater l'absence de lien entre le design et le patrimoine.

Par conséquent, la commission recommande que la Ville intègre le design à l'ensemble de ses interventions d'aménagement tout comme elle recommande d'apporter une attention particulière à la conservation du patrimoine.

La commission recommande aussi d'accentuer les démarches auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) afin que cette dernière contribue au financement des grandes institutions culturelles montréalaises et des grands festivals. Enfin, la commission souhaite que la Ville de Montréal encourage le secteur privé à contribuer à l'aménagement de nouvelles œuvres d'art public dans des lieux largement fréquentés.

En conclusion

D'emblée, les commissaires saluent le travail effectué jusqu'à maintenant, le bilan témoignant des engagements de la Ville ainsi que de la transparence de la démarche. Bien que la reddition de comptes soit un exercice parfois difficile, les commissaires estiment que les commentaires des intervenants et les mémoires déposés sont fort intéressants et enrichiront le débat. Certains rappellent, à juste titre, que ce bilan ne reflète que la première année de *Montréal, métropole culturelle* dont la portée est de tout de même de dix ans.

Recommandations de la commission

Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité le 9 mai 2007.

ATTENDU l'adoption, par le conseil municipal, en 2005 de *Montréal, métropole culturelle* - Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 ;

ATTENDU le bilan 2005-2006 dressé en vue de l'événement *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007* et qui réunira les représentants des milieux culturels, des gouvernements, la Ville et d'autres composantes de la société civile dans une perspective d'action;

ATTENDU les impacts positifs des engagements de *Montréal, métropole culturelle* sur l'amélioration de la qualité du milieu de vie et le rayonnement international de Montréal ;

La commission

REMERCIE ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission

ET RECOMMANDE au conseil municipal :

Le dialogue des cultures

R-1

Que la Ville de Montréal, par la toponymie et la signalisation, augmente la visibilité de la culture autochtone, notamment par la mise en valeur des sites archéologiques et des lieux publics significatifs, comme la Place de la Grande Paix de Montréal.

R-2

Que la Ville de Montréal renouvelle son appui aux gouvernements du Québec et du Canada dans la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles.

R-3

Que la Ville de Montréal, en collaboration avec Tourisme Montréal, s'assure de promouvoir le caractère de métropole culturelle de Montréal en diffusant largement une cartographie du Quartier des spectacles, des événements culturels, des lieux d'art et de patrimoine et en améliorant la signalisation à cet effet.

La démocratisation culturelle

R-4

Que la Ville de Montréal accélère le plan de rattrapage des bibliothèques.

R-5

Que la Ville de Montréal, dans le cadre de la renégociation de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, étudie les moyens de faire une place significative au loisir culturel et à la pratique artistique amateur, compte tenu de leur importance pour le développement culturel montréalais et pour le renouvellement des publics.

R-6

Que la Ville de Montréal, dans une optique de démocratisation de la culture, améliore la dotation des arrondissements en matière culturelle, de manière à permettre à ceux-ci d'intensifier leurs interventions auprès des citoyens, que ce soit en matière de bibliothèques, de diffusion culturelle, de loisir culturel ou d'art public.

R-7

Que la Ville de Montréal s'assure d'offrir des services aux personnes handicapées afin qu'elles puissent participer aux activités culturelles.

R-8

Que la Ville de Montréal accentue la concertation avec le milieu scolaire en vue d'optimiser les services culturels et de loisirs offerts aux jeunes.

Le soutien aux arts et à la culture

R-9

Que la Ville de Montréal maintienne, de façon récurrente, sa contribution au Conseil des arts de Montréal afin de lui permettre de poursuivre ses actions auprès

des artistes de la diversité et de la relève.

R-10

Que la Ville de Montréal poursuive la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* en utilisant de manière optimale le *Rendez-vous novembre 2007* pour mobiliser les gouvernements et la société civile en vue de faire de Montréal une véritable métropole culturelle d'envergure internationale.

R-11

Que la Ville de Montréal encourage davantage la participation du secteur privé au financement des arts et de la culture.

La qualité culturelle du cadre de vie

R-12

Que la Ville de Montréal intègre le design à l'ensemble des interventions d'aménagement de la Ville.

R-13

Que la Ville de Montréal, dans l'application de *Montréal, métropole culturelle*, apporte une attention particulière à la conservation du patrimoine.

R-14

Que la Ville de Montréal, conformément au 22^e engagement de la politique, accentue les démarches auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal afin que cette dernière contribue au financement des grandes institutions culturelles montréalaises et des grands festivals.

R-15

Que la Ville de Montréal invite le secteur privé à contribuer à l'aménagement de nouvelles œuvres d'art public dans des lieux largement fréquentés.

ANNEXE

Liste des intervenants

Mme Elisa Belhache, Conseil des arts de Montréal

M. Frantz Benjamin, Conseil interculturel de Montréal

M. Simon Brault, Culture Montréal

M. Philippe Côté, Atelier Patrimoine urbain

M. Sébastien Croteau

M. Sylvain Gamache, Alter-Go

Mme Rose-Marie Goulet, Culture Montréal

Mme Aïda Kamar, Vision Diversité

M. Guy Landry, Conseil interculturel de Montréal

M. Jacques Laurin, Regroupement des artistes jazz du Québec

Mme Louise Letocha, Conseil du patrimoine

Mme Maria Masino, Conseil des arts de Montréal

Mme Louise Roy, Conseil des arts de Montréal

Mme Danielle Sauvage, Conseil des arts de Montréal

Mme Josée Scott, Sports et loisirs de l'île de Montréal

Organismes ayant déposé un mémoire

Conseil des arts de Montréal

Conseil interculturel de Montréal

Terres en vue